

Journal d'informations municipales de **CHÂTILLON-EN-DIOIS** Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Bénevisse, Les Nonières

14 juillet 2021 Cérémonie pour la fête nationale

C'est le rendez-vous républicain pour célébrer l'unité de la nation. Par ce jour de grande chaleur, de nombreux Châtillonnais sont présents, calés à l'ombre de la façade de l'école. Les pompiers sont aussi présents ainsi que nos fidèles musiciens : Alain Minard, Jean-Pierre Pellini et Serge Baude accompagnés au chant par Sylvette Martin.

Quant aux membres du conseil municipal accompagnés par le sénateur Bernard Buis, ils ont droit à la pleine lumière !

La cérémonie commence en musique avec le chant des Allobroges.

Eric Vanoni prend la parole :

Nous voilà réunis comme tous les ans pour célébrer notre fête nationale, notre 14 juillet !

Cette notion de fête nationale, d'une certaine manière, interroge. Si nous avons tous une certaine idée de ce qu'est la fête, allant de l'approche la plus païenne à la plus religieuse, par contre le mot national ne fait pas l'unanimité. L'adjectif "national" pose souvent question, voire problème, car il a été galvaudé par l'histoire et particulièrement dans des heures troubles de notre histoire : par exemple la notion de "Révolution Nationale" utilisée par le maréchal Pétain, ou souvent utilisée par l'extrême droite. Au point que l'usage de la notion de nation est parfois suspect et il me semble important de revenir aux sources.

Monique Orand :

Il est parfois utile de redonner du sens aux mots ! Le mot "nation" vient du latin natio, qui dérive du verbe nascere "naître". Le terme latin natio désigne les petits d'une

même portée, et signifie aussi "groupe humain de la même origine". Chez Cicéron, ce terme est utilisé pour désigner une "peuplade", un "peuple".

Le sens moderne de nation est assez proche de celui de peuple, mais s'y ajoute souvent l'idée d'État autonome ou indépendant. En effet, un peuple peut se concevoir, ou non, en tant que nation, et, à ce titre, se doter, ou non, de la structure d'un État. On peut ainsi définir la nation "comme une communauté humaine qui se reconnaît des traits communs, culturels ou ethniques, au nom desquels elle veut constituer une entité politique souveraine". Ce terme de nation n'est pas défini juridiquement, toutefois l'usage en politique internationale en fait un équivalent d'État souverain. Par exemple, la charte de l'Organisation des Nations Unies fixe les droits et les obligations des États membres.

L'actualité, avec les différents conflits aux quatre coins du globe et plus particulièrement la guerre en Ukraine, nous montre combien la notion de nation prend tout son sens. Si on parle parfois d'état-nation on sait que certains conflits armés actuels prennent leur source dans la volonté d'une population, qui localement fait nation, d'obtenir une reconnaissance territoriale sous forme d'État et des prérogatives régaliennes d'un État. Parmi ces fonctions régaliennes, la défense est celle qui garantit l'intégrité territoriale d'un pays. Ce qui explique qu'il n'y a pas de fête sans que soit rendu un hommage à l'armée par des défilés militaires et que soit rendu un hommage à nos soldats.

L'armée française déploie aujourd'hui un total de 36 623 hommes dont 9 796 pour les OPEX multinationales, 3 503 pour les OPEX bilatérales, 6 293 pour les forces de présence et 17 031 pour les forces de souveraineté. Cette répartition des opérations militaires extérieures permet de constater la prédominance des opérations multinationales auxquelles s'ajoutent les hommes qui participent aux forces de présence principalement au Sénégal, au Gabon et à Djibouti.



Martine Vincent :



Chaque pays a choisi pour sa fête nationale une date symbolique de l'histoire de la nation. Que ce soit la 3^e, la 4^e ou la 5^e République, elles ont retenu l'attachement du peuple français au 14 juillet qui est notre fête nationale depuis 1880. Sauf 4 années sous le régime de Vichy : depuis l'été 1940 la fête du 14 juillet est réduite à une "journée

de deuil et de recueillement", en hommage aux morts de la guerre, et n'a donné lieu qu'à des cérémonies très limitées et contrôlées

En choisissant en 1880 le 14 juillet comme fête nationale la jeune 3^e République envoie un double message en se référant à deux événements :

- Le 14 juillet 1789 date de la fameuse prise de la Bastille symbole de la lutte contre l'arbitraire et l'oppression du peuple par l'absolutisme d'un monarque absolu. Ce symbole de la prise de la Bastille est un acte fondateur et prometteur de la marche vers la Démocratie et la République.

- Peut-être moins connue, le 14 juillet 1790, date de la fameuse fête de la Fédération. Nous sommes là dans un autre registre : le rassemblement de la nation autour du Roi, de la loi et les troupes des soldats fédérés représentant tous les départements : la nouvelle entité administrative du pays. C'est un symbole plus pacifique, moins révolutionnaire révélant la capacité du peuple français à "faire Nation".

Comme chaque année le Président de la République et son gouvernement donnent au défilé du 14 juillet un slogan . Cette année, le slogan est "Nos forces morales". Dans un contexte marqué par le retour des conflits de haute intensité en Europe, la cohésion de la Nation revêt une dimension stratégique. Cette période d'incertitude exige de puiser auprès de notre armée "les forces morales" qui l'animent pour renforcer cette cohésion. Ce slogan s'inscrit aussi dans le cycle commémoratif

des 80 ans de la médaille de la Résistance française et de la disparition de Jean Moulin.

Bernard Ravet :

Dans l'idée de nous préparer l'an prochain aux commémorations des 80 ans de la libération du Diois et du Vercors, comme nous l'avons fait pour le 8 mai, regardons ce qui se passait le 14 juillet 1943. Sous l'occupation chaque 14 juillet est un moment de manifestation des mouvements de résistance.



Lecture d'extraits d'un tract pour le 14 juillet 1943 :

"Soldat de la libération voici vos consignes :
A 18h30 tous dans la rue, seuls les lâches resteront chez eux...
Partout les groupes entonneront à 19 h
La Marseillaise et le chant du départ...
Dernier 14 juillet d'esclavage" !

Réfléchissons au 14 juillet 1943. C'est le moment où la Résistance s'amplifie un peu partout en France. Avec le plan montagnard, elle prend une dimension particulière dans la transformation d'un maquis-refuge en un maquis de combat, avec l'équipement et la formation de réfractaires au STO ou échappés des chantiers de Jeunesse.

Le 25 février 1943, la diffusion sur les ondes de la BBC du message qui donne le départ de la résistance dans le Vercors : "Les montagnards doivent continuer à gravir les cimes" signifie l'approbation par l'état-major du Général de Gaulle de ce plan. Pour les quelques 300 hommes qui rejoignent le maquis au cours de l'année 1943, les corvées domestiques, les rondes, l'instruction militaire et de longs moments d'attente rythment la vie dans les camps. Les parachutages alliés, d'armes et de munitions, furent essentiels à l'existence du maquis, qui disposait de sept terrains



homologués, le plus important étant le terrain "Taille-crayon" à Vassieux. Le premier parachutage se déroula le 13 novembre 1943. Pour communiquer avec les Alliés, la France combattante et les maquis durent disposer d'équipes radio, progressivement mises en place à partir de février 1943 dans le Vercors, mais les liaisons demeurèrent fragiles.

Plus près de nous à Creyers on découvre sur un site "la résistance en ligne" une photo de l'été 1943 ! Le drapeau bleu-blanc-rouge flotte sur le camp du chantier de jeunesse, dont les jeunes, pour échapper au STO (Service du travail obligatoire), se transforment rapidement en résistants.

Dès juin 1943, un camp des résistants FTP-MOI (Francs-tireurs et partisans - Main-d'œuvre immigrée), s'implante au-dessus de Die (mouvement dont on parlera le 21 février 2024 au moment de l'entrée du résistant Missak Manouchian au Panthéon). Ce maquis devait jouer ultérieurement un rôle important dans la lutte armée. Et pour en finir avec ce 14 juillet 1943, le général de Gaulle prononce un important discours à l'occasion de la Fête Nationale, à Alger place du forum. Il dresse le bilan de tout ce qui s'est passé depuis l'appel du 18 juin 1940. Il s'y exprime en des termes qui démontrent combien son analyse globale est pertinente. Il s'inscrit en libérateur et en bâtisseur de l'avenir et esquisse ce qui pourrait être une 4^e République. Ce n'est pas seulement le discours d'un chef de guerre mais d'un homme d'État prêt à être l'architecte d'une nouvelle République pour tous les Français.

Et de conclure :

"La nation saura faire en sorte que toutes les ressources économiques de son sol et de son

Empire soient mises en œuvre ... pour l'avantage général. S'il existe encore des Bastilles, qu'elles s'apprêtent de bon gré à ouvrir leurs portes ! Car, quand la lutte s'engage entre le peuple et la Bastille, c'est toujours la Bastille qui finit par avoir tort".

Eric Vanoni

Après toute ces précisions, je me dois, de manière solennelle et au nom de la population, de rendre hommage d'abord à nos forces armées, aux forces de police, aux services de la protection civile et à nos pompiers. Et on a vu l'an dernier combien nos soldats du feu à Romeyer ... par leur engagement, leur sens du devoir le méritent largement.

Au nom du conseil municipal, en mon nom et au nom des Châtillonnais, je remercie tous ceux qui risquent leur vie pour nous et tous ceux, de l'État aux collectivités locales, qui font vivre les services publics. Soyez assurés de notre défense pour le maintien de ces services et leur développement.

Vive Châtillon en Diois, Vive la France, Vive la République

Eric Vanoni ajoute un mot à propos de l'école : "J'incite les parents d'élèves à mettre leurs enfants à l'école de la République".

Un gerbe est déposée au pied du monument aux morts. Pour clore la cérémonie, nos musiciens jouent La Marseillaise, avant d'enchaîner avec les airs Lambada et Vino griego.



Festival Arts et Vigne

Du dimanche 6 août au
lundi 14 août 2023

Vous pouvez trouver le
programme et des informations
sur le site de l'Association
Châtillon Arts et Vigne.

*Si vous consultez le document pdf,
cliquez sur le lien ci-contre*

[https://www.chatillonartsetvigne.fr/
spip.php?article23](https://www.chatillonartsetvigne.fr/spip.php?article23)

ou scanner le code
ci-dessous avec
votre smartphone:



Association LA BOULE DE L' EDELWEISS

Cette saison a très bien commencée : En effet, 3 licenciés de notre club J-M FAVIER, A.RAMBAUD, et J-Pierre BONNIOT ainsi que notre président de secteur J-C BAUDOUIN et 1 licencié de Luc en Diois (D.PAGLIAROLI) se sont qualifiés pour le championnat de France !

Comme chaque année l'association organise différents concours de juin à septembre.

Ils auront lieu, comme chaque année, au boulodrome de la piscine à Châtillon :

24 juin pour le concours au calendrier du Comité Bouliste de la Drôme,

10 juillet pour le concours de la vogue

16 juillet pour le concours des présidents,

30 juillet pour le concours du souvenir,

13 août pour le but d'honneur,

27 août pour le challenge Jacques BRUN.

Sans oublier nos soirées estivales du vendredi aux dates suivantes :

les 30 juin, 14 et 21 juillet, 4 et 18 août, 1^{er} et 9 septembre.

Et pour les personnes souhaitant essayer la boule lyonnaise, venez le mardi ou jeudi, c'est possible, nous avons le matériel.

Bonne saison à tous.

Evelyne FAVIER
Secrétaire de la boule de l'edelweiss.

16 juillet 2023 Foire aux Greniers

C'est un événement habituel, organisé par l'association Châtillon-Arts et Vigne. Outre le fait d'organiser une manifestation fort prisée, c'est aussi un moyen de récolter un peu de financement pour l'organisation du festival Châtillon Arts et Vigne.

Cette année à cause de l'annonce de grosses chaleurs et les travaux à l'entrée ouest de Châtillon-en-Diois, l'association a pris la décision de situer le vide-grenier Chemin du Moulin, dans le bas de Châtillon. À l'ombre de Piémard et des arbres, le vide-grenier s'est donc étalé tout en longueur. Le parking François s'est révélé fort utile pour accueillir les voitures des exposants et celles des visiteurs.

Peut-être y avait-il moins d'exposants de Châtillon. Certains exposaient devant chez eux dans les viols ; ont-ils eu autant de visiteurs ? Il faudra étudier tout cela ! Mais globalement la pari est réussi avec une affluence nombreuse.

En attendant la Foire aux greniers de l'année prochaine, l'association se prépare pour le Festival Arts et Vigne qui aura lieu du dimanche 6 août au lundi 14 août.



À propos des poubelles !

Le système de collecte des ordures ménagères mis en place par la communauté de commune a évolué et le tri est simplifié.

- Désormais tous les emballages (plastique, aluminium, boîte de conserve, papiers etc., **mais pas les gros cartons**) vont dans le même conteneur.

- Les bouteilles et flacons en verre vont dans le conteneur "verre".

- Les ordures ménagères qui peuvent être compostées (épluchures, restes de fruits, ...) doivent aller en priorité dans les composteurs installés dans le village (ou dans votre jardin si vous en avez un!).

- Le reste doit être **mis en sac** et aller dans le conteneur "ordure ménagère".

Nous vous recommandons d'utiliser les conteneurs de votre village, de façon à répartir les apports sur le territoire.

Dans tous les cas, il est interdit de faire des dépôts sauvages, même à côté des conteneurs si ceux-ci sont pleins.

Pour le bois, le gravats, les cartons ondulés, les métaux, les appareils électriques, les piles, les ampoules etc. il faut se rendre à la déchetterie.

Merci de bien suivre ces consignes.

Journée des auteurs du Diois 8^e édition

Pour cette 8^e édition, tous les auteurs présents à l'édition précédente avaient été contactés et beaucoup ont choisi de revenir. Plusieurs nouveaux auteurs se sont joints à eux, et pour la première fois, deux maisons d'édition locales ont participé. Des romans, des livres historiques, de la poésie, des livres pour enfants, des livres artistiques, ... le choix était large.

Installés à l'ombre des arbres autour de la piste de danse du Champ de Foire, les participants ont échangé avec les nombreux visiteurs, amateurs d'écrits sur le Diois, et curieux. L'eau fraîche du lavoir a permis à tous de résister à la chaleur, et le "glacier à vélo" venu s'installer à côté a eu beaucoup de succès, tant auprès des exposants que des visiteurs !

Les enfants de M. Jean Abonnec, ont donné à la bibliothèque des exemplaires de son dernier livre "Il n'est pas trop tard pour parler de Résistance". Jean Oddoz avait confié à son épouse Jacqueline le souhait de céder, à son décès, ses livres à la bibliothèque.

Aussi, lors de cette journée, la bibliothèque a pu proposer ces ouvrages à la vente. Les visiteurs ont salué l'initiative et dit leur plaisir de pouvoir encore acquérir un ou plusieurs livres de ces auteurs.

Jacqueline Oddoz avait tenu à être présente lors de cet événement et la bibliothèque la remercie chaleureusement.



Vous pourrez trouver ces livres à la bibliothèque, soit pour les emprunter, soit pour les acheter.

Les participants :

Jeanne Aimé-Sintès, Djinn Baïn, Muguette Berment, Hervé Bienfait, Claire Bonnelle, Bruno Canepa, Elisabeth Chabuel, Thierry Dalberto, Jean-Claude Daumas, Lorelei Demrose, Anne Depréneuf, Lucien Dupuis, Pierre-Louis Gauthier, Yves Levin, Vincent Louys, Anne-Marie Mansuy, Richarz Morin, Jacques Mouriquand, Marie Pouillaude, Bruno Ray, Marie-Cécile Redmond, Caroline Reul, Christian Rey, Jean-Philippe Rey, Raoul Rigeade, Jean-Claude Rouchouse, Christophe Rouillon, Isabelle Simon, David Van Laecke, Éditions "la Baume Rousse" Éditions "Les Collemboles" et les revues "Études drômoises" et "Chroniques du Diois".



Rappel : horaire d'ouverture de la bibliothèque en juillet et août :
mardi de 16h à 18h
vendredi de 10h30 à 12h
dimanche de 10h30 à 12h

Elle ouvrira à nouveau le mercredi de 14h à 16h en septembre.

Animations de la bibliothèque

La bibliothèque propose 2 animations dans le cadre du Festival Arts et Vigne :

Lundi 7 août entre 16h et 18h, reprise du jeu proposé pour la fête de la transhumance :

Le raisin et les moutons à travers les mots et les livres.

Résoudre des énigmes, explorer des livres pour découvrir l'univers des bergers et des vigneron !

Adultes et enfants à partir de 8 ans. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte. Gratuit.

TENNIS CLUB de CHÂTILLON-en-DIOIS

Vive les Vacances !

Une nouvelle saison tennistique s'est terminée le mercredi 5 juillet juste avant les vacances scolaires. Cependant le Mercredi 28 juin, avec une semaine d'avance, nous avons fêté la fin des cours de tennis. La raison étant l'absence lors de la dernière semaine pour cause de vacances du moniteur en fonction Romain Boudot.

Les deux groupes d'âges différents étaient tous présents.

Ce fut une matinée de travail et de détente avec l'utilisation du lance-balles, les enfants adorent se mesurer à cet appareil, et de rencontres animées.

Une habituelle photo de groupe venait clore cette matinée sportive vers 11 heures.

Sur cette photo apparaît aussi notre adhérent dénommé "Enzo" qui a pris le temps de venir faire quelques balles avec les enfants avant de reprendre le travail.

Mais cette venue n'est pas fortuite puisque le club voulait le remercier en tant que Sponsor du club.

Non seulement il nous gratifie à chaque réunion de ce type de quelques pizzas dont il a le secret, mais il a aussi offert au Club les deux filets mis en place au printemps et quelques cartons de balles de Tennis.

Nous souhaitons le remercier ! c'était l'occasion idéale. Merci Enzo !!

Mercredi 9 août de 10h à 12h :

balade lecture en hommage à Jean Oddoz.

De cabanon en cabanon, des bénévoles de la bibliothèque liront des extraits de plusieurs livres de Jean Oddoz. Gratuit, adultes et enfants à partir de 12 ans.

Places limitées. **Sur inscription** au bureau du festival.

Nous pourrions proposer à nouveau ces animations plus tard s'il y a des demandes.

La suite fut différemment festive : le club offrait un pot sympathique en présence des parents qui avaient concocté quelques délicieux plats sucrés ou salés pour accompagner les boissons fraîches et les pizzas déjà évoquées. Le bureau du club avait aussi pensé aux enfants et leur a offert en souvenir de cette saison un gobelet aux couleurs du village.

Romain le moniteur nous quitte, comme il quitte les autres clubs du Haut-Diois (Die et Luc) pour des raisons pratiques. Il a été engagé au tennis club de Montboucher proche de Montélimar pour assurer les fonctions de moniteur. Il faut ajouter qu'il habite à quelques kilomètres seulement de son nouveau lieu de travail ! Nous l'avons bien remercié pour son travail. Les enfants l'ont bien apprécié.

La difficulté de trouver un autre moniteur est connue dans les Clubs éloignés des centres tels que Crest et Valence. Aussi avons-nous demandé et il a accepté à Bernard Degrémont d'officier auprès des enfants. Initiateur de Tennis auprès de la FFT, il a déjà assuré cette fonction dans notre Club.

Ainsi l'école de Tennis ne sera pas abandonnée et nous accueillerons vos enfants à la rentrée prochaine. Mais avant rencontrons-nous au Forum des associations début septembre !

Pour le Bureau du Tennis Club
Roland Covarel



Restaurant Le Clos des lilas

Le Clos des lilas a rouvert ses portes ! Émilie et Nicolas nous offrent une cuisine traditionnelle.

Tous les plats sont faits maison avec un maximum de produits frais et locaux (poulets des Payats, truite d'Archiane, légumes de Petr et Christophe ; les fruits sont de Menglon).

Le bar est également ouvert le soir à partir de 18h en terrasse pour l'été et à l'intérieur pour les soirées plus fraîches. Un billard est à disposition de la clientèle.



Ouvert du vendredi au lundi les midis et les soirs
100 Route de Menée tél. 06 34 67 48 30



Les 2 Mondes (Resto & Dodo)

Philippe Leroy et Caroline Carles ont repris ce commerce récemment et proposent une restauration simple avec des plats (produits de proximité), des galettes au sarrasin du Diois, des crêpes et des glaces en dessert.

L'établissement propose aussi des chambres d'hôtes.

Ouvert tous les jours de 12h à 21h30

1 rue de la Gare

Réservation 06 71 03 75 64

Atelier de poterie de Yudena Ayala

Depuis le mois de mars 2023, un nouvel atelier de poterie s'est installé à Châtillon-en-Diois, 26 rue de la Gare (anciens locaux du Dr Védrines).

Yudena Ayala, potière installée à Luc en Diois pendant 7 ans, a emménagé à Châtillon en Diois et vous propose de venir découvrir son charmant atelier rempli de ses belles productions qui vont de l'utilitaire (tasses, saladiers, pichets, pots de plantes...) aux œuvres d'art en forme d'amphores ou autres.

Instagram : Yudena Ayala.

Web : <http://yudena.net/>

Contact: 06 95 03 01 51.

courriel : yudena@gmail.com



Un luthier (Guitares) à Châtillon

Duncan Munro a une formation de luthier fabricant de guitare.

C'est le fils de Malcolm et Elizabeth Munro qui habitent au Tivoli.

Pour l'instant c'est une activité partielle, mais il espère la développer dans le futur.

Il est installé dans l'ancien local pompier à côté de l'église, mais n'est pas présent tous les jours sur place.

N'hésitez pas à vous renseigner : tél. : 06 61 81 68 63

Et si vous connaissez quelqu'un qui veut avoir une guitare faite sur mesure ...

21 juillet 2023 Assemblée générale de l'ACSPADE :

L'AG a été précédée d'une conférence donnée par M. Bernard Leborne président de la délégation d'Ardèche des **Maisons paysannes de France**.

Celui-ci a exposé les rapports entre le bâti ancien et les nécessités de l'isolation. Vous pouvez retrouver des éléments très intéressants sur le site :

<https://maisons-paysannes.org/>

et particulièrement sur la page

<https://maisons-paysannes.org/restaurer-et-construire/fiches-conseils/>

Ensuite l'ACSPADE a tenu une assemblée générale extraordinaire pour faire évoluer ses statuts.

Les nouveaux statuts ont été adoptés à l'unanimité.

Lors de l'assemblée générale ordinaire qui a suivi, il a été décidé de former une présidence collégiale.

Vous pouvez trouver plus de renseignements, notamment les nouveaux statuts sur le site web de l'ACSPADE :

<https://www.patrimoine-chatillonendiois.fr/>

20 ème Fête aux Plantes Rares

Châtillon en Diois

Dimanche 11 septembre

Champ de Foire

9 h-18 h – **Accès gratuit**

<http://www.fetedesplantes-chatillonendiois.fr>



Fermeture de classe programmée à l'école de Châtillon-en-Diois

L'annonce de la suppression d'une classe a suscité de l'émoi chez les parents d'élèves et chez tout le personnel du RPI Châtillon-Menglon.

Cette suppression intervient dans un contexte de diminution globale du nombre d'élèves en maternelles et premier cycle et de difficulté à recruter des enseignants.

Mais à Châtillon l'annonce de cette décision est difficilement acceptable, compte tenu entre autre de l'exiguïté des salles de classes.

Aux remarques faites par le Maire et les parents d'élèves, l'inspection académique répond qu'elle prendra sa décision finale au moment de la rentrée scolaire. Le chiffre fixé pour une réouverture est spécifique pour un RPI ainsi que pour Châtillon qui est une commune de montagne.

La municipalité affirme son attachement au bon fonctionnement de l'école publique.

Réuni le 25 juillet 2023, le conseil municipal a voté la motion suivante :

Motion contre la fermeture d'une classe en septembre 2023 au RPI Châtillon-Menglon

Le Conseil municipal a pris connaissance de la décision du Ministère de l'Education nationale par l'intermédiaire du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, M. Pascal CLEMENT, de supprimer une classe sur le RPI de Châtillon en Diois.

Cette suppression de la 5^e classe impliquerait :

- Des classes pouvant aller jusqu'à 28 élèves selon les niveaux regroupés avec 2 à 3 niveaux par classe.
- La forte diminution du temps de décharge de direction, passant d'une journée par semaine à une journée par mois.

Par ailleurs, les enseignants, en cas d'absence (formation, maladie...), ne sont que rarement remplacés (15 fois cette année pour 40 demi-journées d'absence). Les élèves sans enseignant devront être répartis dans les autres classes. Mais où les mettre si les classes sont déjà surchargées (jusqu'à 28 élèves + une AESH + une ATSEM) ? Les salles ne mesurent en surface qu'entre 36 m² et 41 m².

30% des enfants sont en difficultés scolaires.

L'Inspection Académique a décidé qu'après comptage des élèves, à la rentrée prochaine, donc en fonction du nombre d'inscrits présents, la classe pourrait être rouverte. Les effectifs actuels sont de 102, exactement comme ceux de la rentrée précédente! Quel sera le nouveau seuil d'élèves souhaité ? Pour l'instant aucun seuil n'est donné par l'Inspection Académique ! C'est l'incompréhension totale...

L'ensemble des élus de la commune s'insurge et vote contre la décision de fermeture. Nous demandons que la particularité des écoles du RPI situées à Châtillon-en-Diois et Menglon soit réexaminée et réellement prise en compte pour la rentrée prochaine afin que nos enfants puissent travailler en toute sécurité, dans les meilleures conditions possibles.

CHÂTILLON de FRANCE ET D'AILLEURS

Rencontre des 14 et 15 Octobre 2023

Rappel urgent

Chers Châtillonnais et Châtillonnaises,

La plupart d'entre vous sont informés de ces deux journées festives que nous préparons pour le prochain mois d'octobre. Voici un petit rappel de l'Echo du mois de juin.

Les Châtillonnais que nous qualifierons "d'Ailleurs" viendront nombreux, nous n'en doutons pas, comme ils le font à nouveau après les interruptions dues au Covid. Ce fut le cas lors de la reprise à Châtillon d'Azergues en octobre dernier.

L'habitude veut que des habitants du Châtillon organisateur acceptent de recevoir gracieusement chez eux, s'il le peuvent, les adhérents d'Ailleurs pour une ou deux nuits car certains viennent de loin.

Pour cela nous avons besoin de votre engagement pour nous préciser que vous acceptez de recevoir un couple ou une personne seule (voir plus !).

Nous souhaitons absolument une réponse pour fin Juillet, car nous devons répondre aux sollicitations de nos futurs visiteurs.

Vous trouverez ci-dessous un formulaire d'engagement à retourner à l'intention de Martine Vincent chargée de mission pour la Mairie ou Roland Covarel

Le formulaire peut-être téléchargé sur le site de la mairie (rubrique Rencontre des Châtillon d'ailleurs...) :

<https://www.mairie-chatillonendiois.fr/spip.php?article108>

Avec mes remerciements anticipés pour votre engagement et mes cordiales salutations.

Eric Vanoni

Maire de Châtillon en Diois

CHÂTILLON DE France ET D'AILLEURS

Rencontre des 14 et 15 Octobre 2023

Je Soussigné
Adresse
Téléphone
Mail

Accepte de revoir pour une ou deux nuits (Bien Préciser SVP) :

UN COUPLE.....

UNE PERSONNE SEULE

Martine Vincent Mairie, 1 Place du Reviron 26410 Chatillon en Diois
04 75 21 14 44
mairie.chatillonendiois@orange.fr *à l'attention de Martine Vincent*

Roland Covarel 14 Rue des Jardins 26410 Chatillon en Diois
04 75 21 13 77 / 06 74 39 59 75
roland.covarel@gmail.com

Conception et réalisation : Mairie de Châtillon-en-Diois, 26410

Directeur de la publication : Eric VANONI

Rédaction de ce numéro : J.A. MALOD

ISSN : 2744-046X